

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.  
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.  
LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX

13, QUAI VOLTAIRE

19<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 957 — 14 Août 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non venues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



S. A. I. LE GRAND-DUC CONSTANTIN DE RUSSIE

Dessin de M. Bocourt. — Photog. de M. Langerog.



## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Le grand-duc Constantin de Russie. — Le Congrès de géographie : à Compiègne, à Saint-Germain. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Nos portraits. — Conte inédit d'Andersen. — Les fêtes de Malines. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. de Lasalle. — Le collège Chaptal.

GRAVURES : Le grand-duc Constantin. — Le musée Khmer à Compiègne. — Expériences d'armes antiques à Saint-Germain. — Le *God save the Queen*, à Alexandra-Palace, par la musique de la garde républicaine. — Sortie du grand banquet de Guildhall. — Salon de 1875 : En 1793, tabl. au de M. Goupil. — La cavalcade de Malines. — Andersen; — le général Dufour; — le vice-amiral Exelmans; — M. Athanase Coquerel fils. — Le nouveau collège Chaptal.

## COURRIER DE PARIS

Il est des choses auxquelles il ne faut toucher que légèrement, — ce n'est pas le colonel Baker qui nous contredira certainement; — ce sont les choses qu'on ne connaît pas d'une façon complète. A en parler, on risque fort de se faire deux ennemis.

Un ennemi, c'est bien; deux, c'est trop.

En prenant parti pour Pierre au détriment de Paul, on se fait un ennemi de Paul, c'est vrai; mais pour peu que Pierre ait la moindre idée des devoirs qu'impose la reconnaissance, il devient votre ami.

C'est, au demeurant, un jeu de dupe, parce que Pierre n'est jamais un ami aussi ardent que Paul n'est un ennemi dangereux. Pourtant on ne perd pas toujours.

C'est sous l'empire de ces sages réflexions que nous nous contenterons de signaler un incident dont on a fait grand bruit sous la rubrique : « Scandale du collège Chaptal. »

Comment cet affreux mot est-il né? qui l'a créé? C'est difficile à dire. Il faut noter que celui qui l'a trouvé est un homme d'imagination. Ériger en scandale un conflit administratif, c'est plus que de l'imagination, c'est presque du génie.

Voici ce qui a eu lieu :

Les administrateurs du collège Chaptal ont désigné un jour pour la distribution des prix.

Le préfet de la Seine, non prévenu ou prévenu trop tard, a décommandé la petite fête.

Le collège Chaptal est une institution municipale.

Deux administrateurs de ce collège sont conseillers municipaux.

Mais l'administration municipale, y compris le conseil, est sous la surveillance du préfet de la Seine.

Toute la question est là.

En France, on ne croit pas aux questions simples, si bien que lorsque par hasard il s'en présente une, on la complique le plus possible, afin de ne pas en perdre l'habitude.

Aussi, que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas fait entendre?

Selon les uns, M. Loiseau devait prononcer un discours qui, balcon à part, aurait rappelé une tournée célèbre.

M. Pretet avait aussi un discours en poche.

Il est certain que des discours auraient été prononcés; une distribution de prix sans discours, cela ne se serait jamais vu. Une distribution sans discours, ce serait un printemps sans soleil, un bal sans musique, un foyer sans bûches.

Si les parents n'entendaient pas un grave monsieur en habit noir s'écrier : « Jeunes élèves! » ils croiraient qu'on donne à leurs enfants des prix d'occasion.

Certainement, il y aurait eu des discours, et de fort beaux même; mais il est certain qu'ils eussent été mesurés dans la balance de la raison.

M. Pretet est un homme trop sérieusement recommandable pour permettre que dans un collège qu'il

administre on fasse entendre à la jeunesse des paroles subversives.

D'ailleurs, tout le monde sait bien que les discours de distributions de prix ne peuvent être en aucun cas entachés de politique.

Sous le règne paternel de S. M. Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français, M. Michelet et M. Edgar Quinet firent quelques sorties qui inquiétèrent le pouvoir, mais c'était du haut de leur chaire du Collège de France.

Sous l'Empire, M. de La Boulaye ne laissa pas que de décocher quelques traits piquants sur les gouvernants.

D'autres, moins illustres, suivirent l'exemple des trois célèbres professeurs, mais, encore une fois, c'était ou au Collège de France ou à la Sorbonne, pendant des cours et à propos de matières historiques ou économiques. Le feu de la démonstration, les emportements de l'improvisation pouvaient faire comprendre, sinon excuser des écarts discutables.

Mais jamais au grand jamais, dans une distribution de prix, devant le grand, le petit et le moyen quartier, en présence des pères, des mères, des sœurs et des cousines, un discours politique n'a été prononcé.

Le professeur de rhétorique lui-même, chargé du discours latin, n'oserait pas risquer la moindre incartade; il aurait trop peur — le hasard est si grand! — que quelqu'un pût le comprendre.

Ce sont donc les administrateurs qui ont raison? C'est donc le préfet qui a tort?

— Non.

— Alors c'est le préfet qui a raison et les administrateurs qui ont tort?

— Non, ou plutôt nous n'en savons absolument rien. Serions-nous plus instruit, nous n'en dirions pas davantage; nous ne nous mêlons jamais de ce qui ne nous regarde pas.

M. le ministre vient de nous donner raison.

Dans son allocution aux « jeunes élèves du concours général, » il lui était bien difficile de ne pas parler du gouvernement, de ce gouvernement que d'aucuns ont baptisé la *République wallonienne*.

Mais M. le ministre a senti le danger et il l'a conjuré en homme d'esprit.

Ne voulant pas donner son opinion sur le gouvernement républicain, sur le gouvernement qui exige, avant tout, des citoyens vertueux, il a servi aux jeunes élèves l'opinion de Montesquieu.

Que ceux qui ne sont pas contents s'adressent à l'auteur de *l'Esprit des lois*; c'est un homme fort honnête, conciliant et sans ambition, avec lequel il est aisé de s'arranger.

Andersen est mort.

Si sa fin n'a pas fait grand bruit. On a bien raconté qu'il était mort à soixante-dix ans, un bel âge pour un poète, un bel âge aussi pour un épicien. Il y a même un jeune monsieur qui a écrit dans un vieux journal cette phrase aimable : « Plus heureux que bien d'autres, le conteur Andersen a eu la satisfaction de pouvoir, de son vivant, considérer sa propre statue sur la grande place de Copenhague. »

Il est certain qu'après sa mort il n'aurait pu se procurer cette satisfaction que très-difficilement.

Andersen a eu un bonheur rare en effet; il a été prophète dans son pays; et comme il ne s'occupait jamais de politique, il est mort sans avoir eu à supporter les tristesses de Lamartine ou les injures qui glissent sur les lauriers d'Hugo.

Tout le monde a lu les contes d'Andersen,

mais son œuvre est peu connue en France, où l'on ne croit qu'au génie qui croît sur les bords fleuris qu'arrose la Seine.

Hors la barrière, il n'y a point de salut.

Nous savons si bien cela, que nous aurions laissé en paix la cendre de l'auteur de *Raphaëla*, si nous n'avions une merveilleuse occasion pour chatouiller l'orgueil de nos compatriotes.

C'est à la France que le monde doit Andersen. Voici son histoire vraie, telle que nous l'a contée notre digne et savant ami Jacobus Matel.

Andersen, fils d'un pauvre tailleur et ouvrier lui-même, était en sa jeunesse laid et maigre.

Son goût le portait vers le théâtre, mais aucun

impresario ne se souciait de se charger de ce grand gaillard qui, comme ensemble, ne représentait qu'un nez bien fait, — quoique mal fait, — pour humilier celui d'Hyacinthe.

Andersen avait de la voix; il se mit à chanter, et en chantant les autres, il devint poète lui-même et mit au monde un poème qu'il a placé dans ses œuvres complètes, non sans prévenir le lecteur que c'était un péché de jeunesse.

Les jeunes se moquent volontiers des vieux, et les vieux ne manquent jamais de s'excuser d'avoir été jeunes.

Andersen, déclaré poète par ses compatriotes, n'en était pas plus gras.

Qui sait ce qui serait arrivé de ce pauvre tailleur harmonieux, si le hasard n'eût fait des siennes?

Un jour qu'il chantait dans une brasserie afin de payer son écho à sa manière, il fut interpellé par un gentilhomme étranger.

— Qui vous a appris ces chansons, l'ami?

— Moi-même, monsieur.

— Vous savez donc le français?

— Non; mais parfois je le devine. Quand je suis trop embarrassé, Müller-Schwartz, de Weimar, vient à mon secours; malheureusement, Müller n'est pas riche et la poste est chère.

— Vous m'intéressez, fit le gentilhomme; je veux vous faire un cadeau : voici un livre, traduction de votre serviteur, qui contient cinquante chansons de votre poète favori.

— De Béranger?

— Oui.

— Oh! que je vous suis reconnaissant! Mais dites-moi, votre traduction est-elle bonne au moins?

— Je suis Français.

— C'est impossible, vous parlez allemand mieux que Müller-Schwartz, de Weimar.

— Je suis Allemand aussi.

— Vous voulez rire?

— Je ne ris jamais.

— Tant pis, fit Andersen; au surplus cela ne me regarde pas.

Puis il se mit à feuilleter le livre de l'inconnu.

— Quoi! s'écria-t-il tout à coup, est-ce bien vrai cela, monsieur?

— Quoi donc?

— Cette notice.

— Sans doute.

— Est-ce possible, M. de Béranger le fils d'un pauvre tailleur?

— Il l'avoue lui-même dans la chanson qui est à la page 47.

— C'est vrai, c'est vrai. Ah! monsieur quelle n'est pas ma joie! Moi aussi je suis le fils d'un pauvre tailleur.

— C'est un point de ressemblance.

— Ne raillez pas; ma naissance me pesait, mais maintenant je relève la tête. Ce qu'a fait Béranger, je le ferai.

Il fit mieux.

Quinze ans après, voyageant en Allemagne, Andersen, devenu célèbre, voulut saluer l'auteur de *Pierre Schmilh*, l'un des livres les plus merveilleux qui soit sorti d'une cervelle humaine.

Les deux conteurs attendris se tinrent longtemps embrassés.

— Que je suis heureux de vous voir, Andersen! que je vous dois de doux instants!

— Moi je vous dois tout, ne me reconnaissez-vous pas?

— Il me semble, en effet...

— Je suis le chanteur du *Goldenen ship*, à qui vous avez donné ce livre.

Et Andersen tira avec grand soin de sa soubre-veste un livre usé.

— Ah! s'écria l'auteur de *Schmilh*, je vous reconnais. Quoi! c'est vous le fils du tailleur! Ah! tant mieux, que je suis aise de vous voir! votre réputation me portait ombrage, j'étais jaloux de vous.

— Ah! si vous aviez su que ma gloire était votre œuvre!

— Mon ami, vous êtes ingrat à force de vouloir être reconnaissant; n'oublions pas Béranger.

Le marquis Louis-Charles-Adélaïde de Bon-



court-Chamisso, gentilhomme champenois, que les Allemands ont appelé Adalbert sans savoir pourquoi, avait eu raison de dire qu'il était Français et Allemand.

En 1790, il suivit ses parents, qui émigrèrent. Sous Bonaparte, il revint et demanda un emploi pour vivre; cet emploi lui fut refusé.

Il retourna en Allemagne, à Berlin, en disant :

— On m'a chassé de mon pays parce que j'étais noble et riche, aujourd'hui on me chasse parce que je suis noble et pauvre.

Ceci est de l'histoire.

Chamisso, qui devint l'un des poètes lyriques les plus remarquables de l'Allemagne, Chamisso, ce naturaliste qui illustra l'expédition d'Othon Kotzebue, enfin Chamisso, l'auteur de *l'Homme qui a perdu son ombre*, un conte qui pourrait être signé Voltaire, Stern ou Andersen, Chamisso ne trouva pas à vivre dans sa patrie.

On lui refusa la place qu'il ambitionnait pour avoir du pain; et si je vous disais quelle était cette place, vous ne voudriez pas me croire, tant la chose vaut la peine qu'on en pleure. Le marquis de Boncourt-Chamisso demandait une place de professeur au collège de *Napoléonville*!

Bonaparte était un grand homme, ses ministres étaient de grands ministres.

Ah! si Chamisso revenait aujourd'hui!

Ce serait la même chose.

Absolument la même chose, parce qu'en France il y a une condition absolue pour arriver à quelque chose. Dans ce pays qui a la prétention de valoir mieux que les autres pays et qui semble faire peu de cas de ce qui se passe au loin, cette condition, c'est d'être étranger.

Ordinairement, les chasseurs attendaient l'ouverture de la chasse pour accomplir leurs maladrotes.

On compte, bon an mal an, cent cinquante accidents de chasse. C'est raisonnable.

Mais on n'est jamais content.

Voilà des chasseurs progressistes qui viennent d'inventer l'accident précurseur.

L'accident précurseur a cet avantage sur les autres. D'abord, il arrive avant la saison et a tout l'attrait des primeurs, et ensuite il n'a pas d'excuses.

L'accident précurseur a lieu dans les maisons et effraye tout un quartier. Il est produit par les chasseurs soigneux qui ne veulent rien laisser au hasard, et qui répètent avant de jouer la pièce.

Un chasseur qui se respecte veut non-seulement nettoyer son fusil pour le grand jour, mais encore essayer son costume, et c'est pendant ces exercices préparatoires que son fusil part en se heurtant, ou que ses cartouches tombent en faisant explosion.

La loi punit le meurtre par imprudence; ne pourrait-elle un peu s'occuper du meurtre par maladresse?

Il est bon de remarquer que plus le gibier diminue, plus le nombre des chasseurs augmente; si bien que si les lièvres et les lapins continuent à ne se point vouloir défendre, délicatesse bien ridicule et dont on ne leur sait pas gré, l'affaire sera bientôt bâclée: le combat finira faute de combattants.

Les chasseurs, maîtres de la place, en seront réduits à la viande de boucherie.

Que faire pour obvier aux désagréments de cette situation?

Le Jardin d'acclimatation découvre toutes les semaines un animal nouveau, espoir de nos forêts, un oiseau sans pareil, espoir de nos plaines. Les amateurs vont voir ces *espérances*; mais, jusqu'à présent, nos forêts et nos plaines n'ont rien vu.

Nous avons répété cent fois que nous étions des apôtres fervents de la liberté; mais puisque enfin nous vivons dans un pays où tout est réglé, il faudrait au moins en profiter.

La première mesure serait d'étudier une loi sévère sur le braconnage.

Un braconnier détruit plus de gibier que cent chasseurs; il ne connaît ni saison ni zone; il fait des omelettes d'œufs de perdrix.

Il suffit d'un seul braconnier dans une commune

pour supprimer inutilement assez de gibier de terre ou d'eau pour alimenter des milliers d'individus.

Un homme saute un mur, vole deux poules, on le condamne à cinq ans de réclusion.

Un autre, la nuit, sur le grand chemin, vole, détruit ou capote cinquante perdreaux, on lui dresse un procès-verbal, et, si c'est un récidiviste, on lui octroie trois mois de prison.

C'est à croire que le législateur préférerait de beaucoup la poule au riz à la perdrix aux choux.

Il en est un peu des théâtres comme de la chasse.

Les recettes augmentent, mais le gibier... non, les spectateurs diminuent.

On a trouvé un système assez simple, du reste, de faire plus d'argent avec peu de monde qu'avec beaucoup. Il n'a pas fallu se creuser beaucoup la tête pour en arriver là. On a purement et simplement augmenté le prix des places.

Le système est-il bon? Je ne le pense pas.

Bien des gens ne vont plus au théâtre, parce que le théâtre est devenu inabordable pour les petites bourses.

Les petites bourses étant plus nombreuses que les grandes, on s'est privé d'un public qui, aujourd'hui, encombre les cafés-concerts.

L'autre public, celui qui se laisse étriller, devient de plus en plus difficile et trouve qu'on ne lui en donne pas assez pour son argent; il reste au cercle ou ailleurs. Il n'y a donc plus que les étrangers, les filles et les désœuvrés qui aillent assidûment au théâtre, et le bon goût se ressent fort de cette clientèle.

L'autre jour, le directeur d'un grand théâtre disait à un auteur connu :

— Votre pièce est charmante, délicate, bien pensée, bien faite et bien écrite; mais *mon* public n'aime pas ces machines-là.

— Parbleu!

On aura beau inventer, on ne trouvera jamais rien d'aussi amusant que ce qui se passe tous les jours dans la vie.

Voici une lettre qu'un de nos confrères vient de recevoir et que nos typographes composent sur l'original, c'est dire qu'elle est d'une authenticité indiscutable :

« Monsieur,

« Collectionnant quelques autographes de nos principaux littérateurs, je prends la liberté de vous écrire pour vous prier de me faire cadeau d'un sonnet ou d'une courte poésie autographe pour avoir le plaisir de joindre une nouvelle perle à mon écrin, de laquelle je vous remercie mille fois à l'avance. A défaut de vers inédits, je serai assez heureux d'avoir la copie d'un extrait de l'une de vos nombreuses comédies ou chansons.

« D'un autre côté, comme vous devez avoir par devers vous un certain nombre de pièces autographes de vos confrères, vous me rendriez un grand service si vous pouviez mettre à ma disposition celles de ces pièces autographes qui vous seraient inutiles, car, hélas! je ne suis pas assez riche pour m'adresser aux ventes publiques d'autographes.

« Si j'ai la bonne fortune de recevoir un envoi de vous, après avoir noté, s'il vous plaît, les prénoms et noms illisibles, tâchez d'y joindre des autographes de vos collaborateurs, Léon Battu, Dupont, Grangé, Jaime fils, de Leuven, A. Rolland, Delaunay, Bocage, etc... et de m'indiquer les prénoms de ces messieurs, à cause du classement.

« Je vous rembourserai l'affranchissement.

« Dans l'espoir de vous lire, agréez, monsieur et poète, avec mes remerciements, l'expression de ma considération distinguée.

« CLAUDE G..., *amicus poetarum*.

« Saulieu (Côte-d'Or), ce 31 juillet 1875. »

Tous les jours, on reçoit des demandes d'autographes et on y répond, parce qu'en somme on est heureux d'être agréable à ses lecteurs; mais, entre nous, comment trouvez-vous M. Claude G...?

Que dirait cet estimable Bourguignon, si un au-

teur, M. Jules Moïnaux, par exemple, lui écrivait ceci :

« Monsieur,

« Je collectionne les vins de nos principaux crus, veuillez m'en envoyer du vôtre, je serais heureux de joindre une nouvelle perle à ma cave.

« D'un autre côté, comme vous devez avoir des vins de vos concurrents ou amis, vous me rendriez un grand service en m'en expédiant plusieurs pièces. Je rembourserai le port. »

Je ne sais pas ce que dirait M. Claude G...; mais ce dont je suis persuadé, c'est que la Côte-d'Or tout entière se lèverait comme un seul homme pour rire pendant quinze jours.

Qui aurait le courage de la blâmer?

Voici une historiette bien drôle, les dernières inondations du Midi lui donnent un petit air d'actualité.

Il y a longtemps de cela, la Loire, ou peut-être le Rhône, avait débordé.

Un prince je ne sais de quelle dynastie, la vraie, la fausse ou l'autre, se rendit sur-le-champ dans les pays frappés par le sinistre.

En ce temps-là, on ne voyageait pas vite. La chaise de poste du prince avait fait diligence; mais enfin, il fallut quatre jours pour arriver.

A peine descendu de voiture, le prince avala trois ou quatre discours avec ce courage héroïque qui est l'apanage des familles royales, puis il demanda à voir les traces de l'inondation.

On le conduisit au bord de l'eau, et le maire, à la tête de son conseil municipal, invita le prince à monter dans un bateau pavoisé et armé pour la circonstance.

— Oh! messieurs, dit le prince, y pensez-vous? Un bateau pour un prince de mon sang, pour un soldat! Jamais. A cheval, messieurs, à cheval!

Le maire devint pâle et le conseil municipal devint rouge, puis le maire rougit et le conseil pâlit.

Néanmoins, l'ordre du prince fut exécuté; on amena des chevaux.

Mais une profonde tristesse remplaça la joie universelle; les autorités baissaient la tête et le peuple n'avait plus d'élan. Le prince s'aperçut bien du changement, mais il ne put jamais en deviner la cause.

Elle était bien simple, les autorités, jalouses de plaire au prince, avaient décidé qu'elles lui montreraient le désastre par son côté le plus dramatique et le plus émouvant.

A cet effet, on avait choisi une maison à moitié effondrée et dont le toit était encore inondé, et on avait placé sur cette mesure une famille entière, le père, la mère et trois enfants, qui, à la vue du bateau du prince devaient pousser des cris déchirants et appeler le prince à leur secours.

Les mesures avaient été prises pour que le sauvetage fût exécuté sous les ordres du prince, et voilà qu'un caprice de Son Altesse mettait tout ce beau plan à néant.

Ce qu'il y avait de plus burlesquement triste, c'est que l'arrivée du prince ayant subi quelque retard, les malheureux étaient sur leur toit vacillant depuis la veille.

On les paya grassement, mais ils ne furent pas contents: ils travaillaient pour la gloire!

A son retour, le prince rencontra le ministre de l'intérieur, instruit du fait par son préfet.

— Ah! monseigneur, s'écria le ministre, Votre Altesse a manqué une belle occasion de gagner la médaille de sauvetage.

Le prince, qui n'en était plus à compter les bonnes occasions manquées, ne fit pas autrement attention au sourire de l'Excellence.

JULES NORIAC.





1. LaKhôn-Thom. 2. Épisode de combats. 3. Préa-Put (Boudha). 4. Tête de Phrom à quatre faces (Brahma). 5. Tête de Préa-Put. 6. Préa Komlong (roi lépreux). 7. Trois LaKhôn (danseuses).  
 Le musée Khmer de Compiègne visité par le Congrès géographique. — Bas-reliefs et statues de Cambodge rapportés par la mission Delaporte. (D'ap. phot. de M. Benoit.)





Onagre, fronde mécanique.

Faisie, sorte d'arc.

Grande baliste.

Le Congrès géographique au champ de manoeuvres de Saint-Germain-en-Laye. — Les expériences des anciens engins de guerre romains. — (Dessin de M. Lix, d'après les croquis de MM. Scott et Dick.)



## LE GRAND-DUC CONSTANTIN

L'AINÉ des frères de S. M. l'empereur de Russie, S. A. I. le grand-duc Constantin, vient de passer une semaine à Paris, à l'occasion du Congrès géographique, où il représentait le czar.

Le grand-duc, né en 1827, est président du conseil de l'empire et a le grade de grand amiral.

Comme l'empereur son frère, le grand-duc est très-instruit. Il a le goût des lettres et des arts, mais c'est à l'art musical qu'il s'intéresse tout particulièrement.

Son Altesse Impériale a épousé, en 1848, une princesse de Saxe-Altenbourg.

Il a eu d'elle six enfants. Sa fille, la grande-duchesse Olga, est reine de Grèce.

Ses tendances libérales le portèrent à faire inaugurer en Pologne une politique libérale. Malheureusement, les Polonais ne comprirent pas les intentions du grand-duc, et, en se révoltant, rendirent impraticable la mission que s'était imposée ce prince. Après l'attentat de Jarosinski, la Russie renouça à la politique préconisée par le grand-duc.

L'empereur rappela son frère et nomma à sa place, comme lieutenant-général en Pologne, le comte de Berg, qui sévit avec rigueur contre tous ceux qui ne faisaient pas acte de soumission au gouvernement impérial.

Le grand-duc Constantin aime la France et ne laisse jamais échapper une occasion de manifester ses sympathies pour elle. — V. M.

## CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

EXCURSION A SAINT-GERMAIN DU 6 AOUT

LE programme du Congrès portait que cette journée devait être consacrée à une visite au musée de Saint-Germain dont les directeurs avaient préparé à cette occasion des expériences de machines de guerre anciennes qui promettaient d'offrir le plus vif intérêt.

Dès midi, tous les membres du Congrès se trouvaient à la gare Saint-Lazare.

A Saint-Germain, ils ont été reçus par M. Alexandre Bertrand et M. de Mortellet, qui leur ont fait, avec leur cordialité habituelle, les honneurs du magnifique musée qu'ils ont organisé avec tant de goût et de talent.

Tout le monde se retrouvait à trois heures et demie, sur le champ de manœuvres, près des Loges, où devaient avoir lieu les essais d'armes antiques.

Sur le terrain, en effet, on avait disposé une cible dont la distance était jalonnée de 10 mètres en 10 mètres, et près de l'entrée du champ étaient disposées en ordre de bataille trois balistes et une onagre établies d'après les descriptions et les mesures données par les auteurs latins, et que devait faire fonctionner M. Abel Maître, l'habile chef des ateliers du musée.

La série des exercices a commencé par le jet du javalot lancé avec l'aide d'une cordelette formant boucle assez longue, que les Romains appelaient *amentum*, et qui atteignait une distance de 53 à 63 mètres.

La manœuvre du *pilum* a été démontrée ensuite. C'était l'arme favorite des soldats romains qui, le jetaient dans les rangs ennemis à une vingtaine de mètres de distance, puis profitaient du trouble causé par cette attaque pour se lancer dans la mêlée le glaive à la main.

Puis M. Maître lança, à l'aide d'une fronde, des *kestres*, petites flèches de bois avec pointes métalliques, qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse et retombent la pointe en avant à 70 mètres du point de départ. On s'en servait pour déloger l'ennemi abrité derrière des remparts ou des palissades.

Enfin on montra comment les sauvages de la Nouvelle-Calédonie lancent jusqu'à 70 mètres leurs sagaies à manches de bambou à l'aide d'un crochet ou *wumera*.

Après ces exercices des armes à main, on a mis en mouvement les grandes machines de guerre.

L'onagre est un fort levier de bois fiché entre deux rouleaux de cordes tordues ensemble et fixées au montant d'un lourd châssis. Avec un treuil, on tire en arrière le levier; ce mouvement tord davantage les faisceaux de cordes qui tendent à ramener en avant le levier avec une grande force, mais une corde passée dans un crochet le retient immobile. Au levier est suspendue une fronde dans laquelle on place le boulet de pierre; puis, à l'aide d'une détente, on fait sortir la corde du crochet; le levier aussitôt se redresse avec violence et lance en l'air le projectile qui va tomber à 130 ou 160 mètres, selon son poids.

Ce même système des cordes tordues utilisées comme moteur, forme la base de la baliste ou *arbalète gigantesque* montée sur des roues. Une corde unit l'extrémité des branches de l'arc; en tournant un treuil sur lequel s'enroule un lien muni d'un crochet, on attire le long du fût le milieu de la corde; quand on juge la tension suffisante, on la fixe et on place en avant, dans la rainure qui sillonne le fût, la flèche. Une détente dégage la corde qui chasse alors la flèche à une distance qui varie de 160 à 310 mètres.

Tous ces essais ont admirablement réussi; ils ont été suivis jusqu'au bout avec la plus grande attention, malgré une pluie diluvienne qui n'a cessé de tomber pendant les deux heures qu'on duré ces exercices.

EXCURSION A COMPIÈGNE DU 8 AOUT

Dimanche dernier, les membres du Congrès de géographie ont fait une excursion au musée Khmer, installé au château de Compiègne. A l'entrée du palais, ils ont été reçus par le général Oudinot, commandant, et dans la salle du musée Khmer par MM. Lafenestre et Jamin, représentant le directeur des Beaux-Arts; M. le lieutenant Delaporte, organisateur du musée, et deux membres de sa mission, M. Faraud et M. le docteur Thorel.

Les objets d'art constituant ce nouveau musée oriental occupent la vaste salle des Gardes, c'est-à-dire tout le rez-de-chaussée du pavillon central. Ils sont au nombre de 179, et parmi figurent plusieurs pièces très-importantes de grandes dimensions.

Le long des murailles sont fixés des bas-reliefs, balustres, frontons, etc., ornés de personnages curieusement mouvementés ou des rinceaux et arabesques délicatement fouillés.

Citons encore des statues de rois, une tête de Brahma à quatre faces, d'un grand caractère, des statues et des têtes de Bouddha, de Siva, ornées du linguam, de Kabal, de Tephavada et autres idoles et héros.

Les types reproduits dans ces sculptures sont des types indigènes; l'expression des figures est souriante et douce, l'attitude hiératique; les formes musculaires sont très-peu accusées. En somme, ils montrent un art assez avancé; mais c'est surtout dans le dessin ornemental que les artistes khmers excellaient, et pour avoir une véritable idée de la grandeur à laquelle ils atteignirent, il faut étudier surtout dans le musée les morceaux d'architecture, les moulages et la série de superbes dessins et aquarelles exécutés d'après nature par M. Delaporte et M. Faraud.

Les Khmers sont un peuple qui habitait le Cambodge à une époque indéterminée encore. Ils ont disparu sans laisser aucune trace dans l'histoire. On n'a jusqu'à présent d'autres témoignages de leur existence que les immenses palais, très-bien conservés, que des voyageurs français, M. Mouhot, et après lui MM. de Lagrée et Delaporte, ont découverts dans les forêts cambodgiennes.

Ce n'est qu'au prix de fatigues sans nombre, que toutes ces richesses ont été conquises et rapportées en France par M. Delaporte et M. Faraud, conducteur des ponts et chaussées, qui ont dû construire des chariots et des radeaux spéciaux pour conduire à travers la Cochinchine les énormes blocs de pierre et les statues gigantesques qui sont exposés aujourd'hui à Compiègne.

DICK.

## COURRIER DU PALAIS

EH bien! où en sont les travaux des inventeurs qui doivent présenter enfin un procédé pratique — praticable surtout — pour avertir le chef d'un train quand un voyageur se trouve en péril? Nous en sommes toujours aux sonnettes électriques qui ne fonctionnent pas, aux petites vitres triangulaires qu'il faut briser avec le coude gauche pendant que l'on agite le bras droit par la portière, gymnastique tout à fait commode, surtout lorsqu'on lutte avec un assassin! Les bagages, les marchandises, les colis enfin, continuent à être l'objet d'une sollicitude touchante, par la raison bien simple qu'il faut en rembourser la valeur quand ils sont perdus, et payer une indemnité quand ils sont avariés; mais les bras, les jambes, les têtes des voyageurs, mais la sécurité des femmes, des jeunes filles qui voyagent seules?

Ce n'est là, je pense, ni de la politique, ni de l'économie sociale, et j'ai bien le droit de penser et d'écrire que l'État, dans tous les pays, pourrait imposer aux compagnies de chemins de fer un moyen de surveillance sérieux et efficace, — quand même cela devrait coûter très-cher; car c'est peut-être là la question. Je vous ai parlé dans une de mes dernières chroniques de miss Rebecca Kate Dickinson, qui, pour échapper aux galantes obsessions du colonel Baker, a dû parcourir une longue distance, les pieds sur le marchepied du wagon d'un train lancé à grande vitesse. Comme toujours, la sonnette d'alarme ne fonctionnait pas. Cette affaire est venue devant les assises de Croydon (comté de Surrey), et le colonel Baker a été condamné à douze mois d'emprisonnement et à 500 livres sterling (12,500 fr.) d'amende.

La cour d'assises de l'Eure a été saisie de l'affaire Jodon, par suite de la cassation de l'arrêt de la cour d'assises de Rouen, qui avait condamné ce jeune homme à la peine de mort. Cette fois, les débats ont complètement changé de caractère, par suite des aveux complets de l'accusé. La terrible sentence a été prononcée une seconde fois.

Suis-je bien en règle avec ce qu'on appelle les « affaires commencées? » Non, pas encore; et voici les héritiers Thierry qui entrent de nouveau en lice. Il y a six ans, au mois de mars 1870, je vous ai fait connaître les détails de ce procès romanesque qui a bien mérité le nom de « monument judiciaire; » il faut, pour exposer les faits, remonter à deux siècles et demi en arrière: En 1624, Athanase Tipaldi avait déposé à la Zecca, au trésor de Venise, si vous aimez mieux, 800,000 écus d'or à la croix, et, à la maison de ville de Paris, 50,000 louis d'or. En 1646, il donnait par testament ses biens à son ami Thierry, un Français, qu'il avait connu quand ils étaient tous les deux garçons de cabaret, et pour lequel il avait conçu la plus vive amitié. Ce testament, il l'avait écrit en mer, à bord d'un vaisseau, et cette circonstance lui inspirait ce conseil fort original qu'il donnait à son légataire, de ne pas tester à son tour en terre ferme, afin de ne pas être inquiété par ses parents et afin que personne ne s'avisât de discuter ses facultés mentales. En 1797, le général Bonaparte prend possession de la Zecca pour le compte de la République française, et voilà les écus d'or à la croix et les louis d'or qui tombent dans le Trésor français. Avec les intérêts, cela représente aujourd'hui une vingtaine de millions de francs et je ne sais combien de milliers d'héritiers; sous la Constituante, qui s'est occupée de cette affaire, on supposait déjà l'existence de deux mille intéressés. Voilà un joli procès, ou je ne m'y connais pas. Vous pensez bien que je n'ai pas le loisir de vous faire parcourir toutes les routes, tous les chemins, tous les sentiers, de vous faire battre toutes les broussailles dont ce procès est maintenant hérissé. Je me hasarderai d'autant moins à le tenter qu'il peut encore naître autant d'instances dans l'avenir qu'il y aura d'héritiers Thierry, et il en vient au monde tous les jours. D'ailleurs, le fond est encore réservé; nous n'en sommes qu'à la question de compétence. Il faut, dès ce moment, nous résigner à voir surgir tous les cinq ou dix ans un petit tronçon du procès Thierry, et, tous les cinq ou dix ans, il faudra que le *Petit-Jean* présent ou le *Petit-Jean* de l'avenir remonte à 1624 pour expliquer des faits que nos lecteurs présents au-



ront oubliés et dont nos abonnés de l'avenir n'auront jamais entendu parler. Pour le moment, je me borne à vous annoncer que la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal civil de la Seine, précisément comme en 1870, s'est déclarée incompétente pour connaître de la réclamation. Allons, lecteurs, un peu de patience; les plaideurs en ont bien!

Encore une affaire commencée: la cour d'appel de Paris, chambre correctionnelle, vient de confirmer le jugement qui a condamné Buguet, le photographe spirite, et Leymarie, le directeur de la *Revue spirite*, chacun à une année de prison. Le très-spirituel rapport de M. le conseiller Chevillotte, les plaidoiries des défenseurs et les conclusions du ministère public n'ont été troublés par aucune manifestation surnaturelle.

Je ne sais si vous aviez entendu parler, le mois dernier, d'un vol tenté, avec une singulière audace, au greffe de la chambre temporaire du tribunal civil. Les voleurs ne respectent rien, nous savons cela; mais voler au milieu du Palais-de Justice, à vingt pas du parquet du procureur de la République, à trente pas des chambres correctionnelles qui, à ce moment même, condamnaient des voleurs, dans cette enceinte où fourmillent les gendarmes et les gardiens de la paix, c'est une véritable inspiration du *démon de perversité*; cette théorie d'Edgar Poë, l'intensité de la tentation précisément en raison de la méchanceté de l'action et du péril qu'elle fait courir, n'aura peut-être jamais eu pareil exemple à l'appui. Remarquez que *l'affaire* était étudiée; Treillard, le voleur, est un ancien clerc d'avoué; il savait que ce greffe n'est pas fermé, il connaissait le nom d'un expéditionnaire à qui il disait avoir affaire, quand le garçon de bureau lui a demandé ce qu'il faisait là; et pour voler quoi? La première chose venue, un paquet de registres qui n'avaient pour lui que la valeur du papier vendu au poids. Le garçon s'aperçoit tout de suite que les registres ne sont plus à leur place, il s'élança à la poursuite de Treillard et il parvient à l'arrêter sur le boulevard du Palais.

Si j'avais eu l'honneur d'être avocat et de présenter la défense de Treillard, je crois que j'aurais plaidé que le vol était le résultat d'une gageure; c'était presque vraisemblable! Malheureusement, Treillard n'en était pas à sa première « perversité; » et le tribunal a condamné ce récidiviste à deux ans de prison et à cinq ans de surveillance.

Je ne vous parle que pour mémoire du procès intenté par les héritiers de M. Plon, éditeur, à la commission de liquidation de la liste civile de l'empereur Napoléon III; l'affaire n'avait rien de politique, et les avocats des parties se sont renfermés dans la spécialité de la cause, un procès entre auteur et éditeur. Des deux parts, on invoquait le traité passé pour la publication de *la Vie de J. César*, du côté des demandeurs, pour conclure à des dommages-intérêts chiffrés à deux ou trois cent mille francs; du côté des défenseurs pour établir qu'il n'y avait pas eu fixation d'une époque déterminée pour la livraison du manuscrit de la dernière partie de l'ouvrage et que le travail de l'auteur avait été interrompu par un cas de force majeure, les événements de 1870-1871. C'est dans le sens de ce dernier système que le jugement a été rendu sur les conclusions conformes de l'organe du ministère public.

Voilà un habitant de la rue de Tilsitt qui a évidemment un amour exceptionnel pour la race chevaline; mais ne s'égare-t-il pas dans l'exagération de sa sympathie? Les animaux, il me le semble du moins, régulent les conditions de leur bonheur d'après leurs instincts, d'après les habitudes inhérentes à leur construction, et c'est leur faire une déplorable félicité que de leur imposer nos raffinements. Pour le chien, par exemple, le vent, la pluie, le froid, la neige, ne sont pas même des accidents, et j'ai vu de pauvres toutous bien misérables que l'on couvrait de paletots imperméables, que l'on ne sortait qu'en voiture ou portés sous le bras. Ah! si vous saviez quels regards de tendresse ces misérables chiens millionnaires jettent sur le pavé boueux et sur les tas d'ordures! Eh bien, l'habitant de la rue de Tilsitt a imaginé de loger ses chevaux au premier étage et il est en train de faire construire une maison *ad hoc*. Ce qu'en penseront les chevaux, nous ne pouvons le prévoir; mais nous savons ce qu'en pense le propriétaire de la maison contiguë; il a fait observer par son avoué, à l'audience des référés, que ses locataires ne seraient pas charmés du voisinage; que les habitudes du cheval, toutes naturelles dans son écurie, ont des conséquences fort désagréables; les bruits, les odeurs, l'humidité des fumiers traversent les murs,

et tous les locataires, même ceux qui aiment les chevaux, les aiment d'un peu plus loin.

Aussi le juge des référés a-t-il, par son ordonnance, désigné un architecte expert qui est chargé de surveiller la construction de la maison dont s'agit et qui aura le droit de prendre ou d'imposer telles mesures qu'il jugera nécessaires pour sauvegarder les intérêts du propriétaire voisin.

Je crois que si les chevaux avaient pu constituer avoué, ils auraient eu quelque chose à dire. — Pour quoi pas dans les mansardes? — PETIT-JEAN.

## NOS PORTRAITS

**L**e général Guillaume-Henri DUFOUR, qui vient de mourir, était né à Constance en 1787, et avait fait ses études à Genève.

Après l'incorporation du territoire genevois à la France, il entra à l'École polytechnique, et, deux ans après, dans l'armée comme officier du génie. Attaché aux fortifications de Grenoble et devenu capitaine, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

À la chute de l'empire, il reprit du service dans l'armée de la Confédération. En 1847, il commanda l'armée fédérale, dirigée contre le Sonderbund, et fut nommé général à cette occasion. Grâce aux relations d'amitié qui l'unissaient à Napoléon III, il fut envoyé à plusieurs reprises en mission à Paris, notamment lors de l'affaire de Neufchâtel, qui faillit amener la guerre entre la Prusse et la Suisse.

Le général Dufour laisse plusieurs ouvrages militaires estimés.

L'amiral EXELMANS, fils du maréchal, n'a survécu que deux jours à une terrible chute.

Il revenait d'une promenade à cheval, aux environs de Rochefort, vers sept heures et demie du soir, lorsque, près de la route de Breuil, il tomba lourdement en poussant un cri.

Son domestique se retourna aussitôt et aperçut l'amiral étendu à terre et ne faisant aucun mouvement. Il courut de suite demander du secours. M. Bachelier vint d'aider à transporter l'amiral dans une ferme où arrivaient presque aussitôt deux médecins mandés en toute hâte, son aide de camp et plusieurs autres personnes.

L'amiral Exelmans fut ramené à Rochefort vers dix heures du soir et conduit à l'hôpital de la marine, sa famille se trouvant en ce moment à Saint-Galmier, dans la Loire. Son fils, lieutenant au 103<sup>e</sup> de ligne, actuellement au camp de Satory, est arrivé à Rochefort pour recevoir son dernier soupir.

L'amiral Exelmans était né le 19 avril 1816.

Entré dans la marine en 1831, il était devenu lieutenant de vaisseau en 1843, capitaine de frégate en 1851, capitaine de vaisseau en 1855 et contre-amiral en 1864.

Le 10 janvier 1868 mourait à Paris le pasteur Coquerel, qui s'était fait un nom comme écrivain, comme prédicateur, et qui avait été représentant du département de la Seine de 1848 à 1851.

Son fils, ATHANASE-JOSUÉ COQUEREL, vient de le suivre dans la tombe. On l'attendait à Paris, lorsqu'une lettre de M<sup>me</sup> Coquerel annonça que son mari était trop malade pour entreprendre son voyage. Pendant que cette lettre partait pour Paris, M. Coquerel expirait.

Il était né à Amsterdam, en 1820, et se destina dès l'enfance à la carrière que son père avait suivie avec tant d'éclat. Dès son début, il obtint au temple de l'Oratoire de brillants succès. Ses sermons et ses homélies ont été réunis en volume. Il laisse aussi des travaux historiques sur Jean Calas, la Saint-Barthélemy, l'Église réformée de Paris, le théâtre de Racine, ainsi que des considérations philosophiques, qui toutes affirment les idées du parti libéral protestant, dont il était l'orateur ardent et le vulgarisateur.

En 1862, le 14 août, M. Athanase Coquerel a été décoré de la Légion d'honneur. — v. m.

HANS CHRISTIAN ANDERSEN, le célèbre poète et conteur danois, vient de mourir à Copenhague après une longue maladie.

Né le 2 avril 1805 à Odensee, dans une condition des plus humbles (son père était un pauvre cordonnier, sa mère blanchisseuse), il commença après une jeunesse remplie de vicissitudes dont il nous a laissé un charmant récit dans son *Conte de ma vie*, à se faire vers 1828 un nom dans la littérature par sa *Promenade à Amarrck*, petite pièce pleine d'une délicieuse *humour*.

Depuis sa réputation ne cessa d'aller en grandissant, il publia des poésies, des drames, des comédies et des romans, dont le plus connu est *l'Improvisateur*, qui a été traduit en français par M<sup>me</sup> Camille Lebrun.

Mais son principal titre de gloire ce sont ses Contes: « C'est dans ce genre, dit M. Louis Moland, qu'il a déployé la plus grande originalité; aussi se sont-ils répandus en tous pays; ils ont été traduits en toutes les langues et partout ils ont joui d'une vogue soutenue. On peut dire qu'ils sont devenus populaires en Europe. Les Contes d'Andersen ont ce caractère d'unir toujours à une très-grande richesse d'imagination, à une très-riante fantaisie un sens profond. Sous des conceptions parfois bizarres, il cache toujours une idée philosophique. Il est certainement un des écrivains qui dans ce genre, ont le plus d'invention et d'originalité. »

Comme homme, Andersen avait un caractère aussi charmant que plein d'élévation. Aussi, lorsque, le 2 avril dernier, la ville de Copenhague fêta le soixante-dixième anniversaire du grand poète, le Danemark tout entier s'empressa-t-il de rehausser par des manifestations éclatantes la gloire d'un de ses plus illustres enfants.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant le conte suivant d'Andersen, traduit pour la première fois en français par MM. Grégoire et Moland, et que nous empruntons aux *Nouveaux Contes danois* d'Andersen, qui paraîtront prochainement chez MM. Garnier frères, pour faire suite aux *Contes danois*, déjà publiés en 1874 par les mêmes traducteurs.

### JEAN LE LOURDAUD

Conte inédit d'Andersen

Au fond d'une province, il y a bien longtemps de cela, se trouvait un vieux château où demeurait un vieux seigneur. Il avait deux fils qui se croyaient chacun tant d'esprit et de savoir que la moitié aurait suffi largement pour un seul homme.

Aussi, lorsque la princesse, fille du roi du pays, fit annoncer qu'elle donnerait sa main à celui qui lui répondrait le mieux, furent-ils tous les deux certains de l'emporter sur tous les autres.

Ils n'avaient que huit jours pour se préparer à l'épreuve; mais cela leur sembla plus que suffisant; ils avaient fait de si bonnes études! L'aîné savait par exemple par cœur tout le dictionnaire latin et aussi les trois dernières années de la feuille d'annonces de la petite ville voisine; il savait réciter tout ce fatras en commençant, soit par le commencement, soit par la fin. Le cadet connaissait les lois et coutumes de tous les pays civilisés ou non; pour cela, il se croyait un homme d'État; puis il savait aussi broder et faire très-proprement de la tapisserie.

— C'est moi qui épouserai la princesse! s'écrièrent-ils donc tous les deux.

Le père leur donna à chacun un beau cheval pour se rendre à la cour, un noir à l'aîné, un blanc au second. Avant de partir, ils se frottèrent bien avec de l'huile d'amandes les lèvres et surtout les coins de la bouche, pour pouvoir parler bien longtemps.

Toute la valetaille se rassembla pour leur souhaiter bonne chance lorsqu'ils monterent à cheval. A ce moment survint par hasard le troisième frère. Le vieux seigneur, en effet, avait encore un autre fils; mais il en faisait si peu de cas que c'était comme s'il n'existait pas. C'était un brave garçon; mais l'étude n'était pas son fort: on avait fini par l'appeler Jean le Lourdaud.

— Oh! oh! s'écria-t-il en voyant tous ces apprêts. Où allez-vous donc? Tiens, vous avez mis vos beaux habits des dimanches.

— Nous nous rendons au palais du roi: nous concourons pour la main de sa fille. Tu n'as donc pas entendu le garde champêtre annoncer la chose?

Et ils le mirent au courant.

— Ma foi! s'écria Jean le Lourdaud, j'en veux être aussi.





LONDRES. — Fêtes en l'honneur des maires à Alexandra-Palace. — Le God save the Queen, par la musique de la garde républicaine.  
(Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. A. Lumley.)





*Jules Lavée*

*J. Robert*

EN 1795. — TABLEAU DE M. JULES GOUPIL. — SALON DE 1875.  
Dessin de M. Jules Lavée. — Gravure de M. Jules Robert. — Photographie de la maison Goupil.



Les deux frères éclatèrent de rire, et partirent au galop.

— Petit père, dit Jean, il faut que tu me donnes aussi un cheval. Si la princesse me prend pour son mari, eh bien! elle me prendra; si elle ne me prend pas, c'est moi qui la prendrai. Dans tous les cas, j'aurai sa main.

— Laisse donc ces sornettes, dit le vieux seigneur. Tu n'auras pas de cheval. Tu ne sais pas parler le langage fleuri de la cour. Jamais tu n'as voulu mordre à la rhétorique. Tes frères, au contraire, voilà deux gail-lards qui ont la tête bien meublée.

— C'est comme cela, répondit Jean. Ah! je n'aurai pas de cheval. Eh bien! je prendrai le bouc; l'animal m'appartient, nous nous entendrons parfaitement; il voudra bien me porter.

Aussitôt dit, aussitôt fait; il sauta sur la bête, qui partit à fond de train. Hé! hop! Il en faisait des bonds, le brave bouc! « Holà! me voilà! » cria Jean le Lourdaud, et tous les échos retentissaient des chants joyeux qu'il entonnait pour passer le temps du voyage.

Les deux frères avaient mis leur monture au pas; ils ne soufflaient mot; ils repassaient dans leur mémoire tout ce qu'ils savaient et ils préparaient aussi de fines réparties aux questions qu'ils supposaient que la princesse allait leur adresser. Jean les rattrapa. « Holà! me voilà! dit-il. Voyez donc ce que j'ai trouvé en chemin. » Et il leur montra un corbeau crevé qu'il avait ramassé. « Balourd! dirent-ils. Que veux-tu faire de cette charogne? — De ce beau corbeau? répondit-il. Mais j'en ferai cadeau à la princesse. — Essaye toujours, dirent-ils, en se tenant les côtes; puis ils parlèrent au trot.

Jean resta un peu en arrière; mais à une montée il les rejoignit. « Hop, hop, c'est moi! cria-t-il. Voilà encore une magnifique trouvaille que j'ai faite. » Les frères se retournèrent et regardèrent. « C'est trop fort, même pour un lourdaud comme toi, dirent-ils. Ce que tu tiens là, c'est un vieux sabot, auquel il manque un morceau. Est-ce encore un présent pour la fille du roi? — Nous verrons si elle le mérite, répondit Jean.

Les frères rirent de plus belle et repartirent au galop.

Ils avaient pris une grande avance. Mais Jean les rattrapa encore.

— Hé, holà, hop-la-la, me voilà! cria-t-il. Cela va toujours de mieux en mieux. Vraiment c'est fameux.

— Idiot, quelle saleté as-tu donc trouvée maintenant? dirent les frères.

— Quelque chose de superbe, d'incomparable! Comme elle se réjouira, la fille du roi!

Et il leur montra ce qu'il avait recueilli dans sa gourde.

— Fi donc! dirent les frères. C'est du sable ou plutôt de la boue que tu as ramassée dans le fossé!

— Oui, répondit-il, mais c'est de l'espèce la plus fine; elle vous glisse entre les doigts.

Cette fois les frères éperonnèrent leurs montures, qui partirent comme le vent; sous leurs pieds, les cailloux volaient, lançant des étincelles. Ils arrivèrent tout une heure avant Jean à la porte de la capitale. Là, on prit leurs noms, et on leur donna, comme à tous ceux qui venaient pour passer l'épreuve, un numéro d'ordre. On les faisait passer six par six, placés en rang; ils étaient serrés comme des harengs; c'était sagement imaginé. Comme ils étaient rivaux, et que le prix en valait la peine, ils auraient facilement pu se quereller pour une futilité; mais comme ils ne pouvaient bouger ni bras ni jambes, impossible d'en venir aux voies de fait.

Une foule immense était rassemblée devant le palais du roi; toute la cour était aux fenêtres pour voir arriver les prétendants. Les malheureux, ils s'en allaient plus vite qu'ils n'étaient venus. Dès qu'ils paraissaient devant la princesse, la parole venait à leur manquer aussi subitement que disparaît la lumière d'une bougie quand on souffle dessus.

— Allons, c'est un faquin, ne cessait de dire la princesse depuis le matin. Qu'on l'emmène.

Vint le tour de celui des frères qui savait par cœur le dictionnaire latin; mais avant même d'entrer dans la salle, il avait tout oublié. Son trouble augmenta quand, regardant au plafond, il se vit dans les glaces qui s'y trouvaient, marchant sur la tête. Il y avait toute une rangée de sténographes dirigés par un greffier en chef. Ils se tenaient, comme au port d'arme, la plume à la main, pour inscrire les traits d'esprit et les belles phrases qu'on attendait des concurrents. Leur papier était

encore presque blanc; mais ils conservaient toute la gravité de leur emploi. C'était terriblement solennel.

Le frère au dictionnaire sentait tout son aplomb l'abandonner; voilà qu'en avançant il fait craquer une planche du parquet. Cela le démonte encore plus. Cependant il finit par trouver quelques mots à dire :

— Altesse, qu'il fait donc chaud ici!

En effet, il y avait là un immense poêle tout rouge.

— C'est vrai, répondit la princesse, mais c'est que le roi, mon père, fait rôti aujourd'hui des poulets.

Le pauvre garçon ne s'était pas attendu à un pareil discours; certainement il y avait de quoi être démonté.

— Mais, mais! Bé...

Voilà tout ce qu'il put articuler.

— Encore un idiot, s'écria la princesse. Qu'il file au plus vite.

Entra le frère cadet.

— Quelle chaleur épouvantable! dit-il.

— C'est que nous faisons rôti des poulets, dit la princesse.

— Oh! ah! comment?

Et il n'alla pas plus loin.

— Emmenez cet animal, dit la princesse.

Maintenant, ce fut le tour de Jean le Lourdaud. Il entra dans la salle monté sur son fidèle bouc, qu'il ne voulait confier à personne.

— Hohé! quelle chaleur du diable! s'écria-t-il; êtes-vous folle de ne pas faire ouvrir les fenêtres?

— Je fais rôti des poulets, répondit la princesse, et il faut que la chaleur soit bien égale.

— Bien! comme cela se trouve dit Jean, alors vous pourrez aussi faire rôti mon corbeau?

— Très-volontiers, dit la princesse; mais avez-vous quelque chose où le mettre? car je n'ai ici ni pot ni casserole.

— Voici justement ce qu'il nous faut, dit Jean.

Et il montra le sabot et y plaça le corbeau.

— Cela fera un vrai régal, dit la princesse. Mais où trouver de quoi faire la sauce?

— Ne vous inquiétez pas, dit Jean.

Et, tirant sa gourde, il versa un peu de boue dans le sabot.

— Voilà qui me plaît, dit la princesse. Tu as répondu à tout, même aux plus grandes bêtises. C'est toi qui seras mon mari. Jusqu'ici, c'est bien; mais sais-tu que tout ce que nous avons dit a été sténographié et va être publié demain dans le journal. Il y a là ce terrible greffier en chef: c'est une brute achevée; impossible de lui faire comprendre qu'il serait plus séant pour notre dignité de nous mettre dans la bouche d'autres discours que les niaiseries que nous avons débitées.

La princesse ne disait cela que pour essayer une dernière fois d'embarrasser Jean le Lourdaud.

Mais il ne perdit pas la tramontane.

— Ah! c'est comme cela! dit-il.

Et il se précipita vers la table où se tenaient les scribes et le greffier, et il versa tout le reste de la boue sur ce qu'il avait griffonné.

— Parfait, excellent! s'écria la princesse. L'épreuve est finie.

La noce fut aussitôt célébrée; et après la mort du roi, Jean le Lourdaud hérita de la couronne.

Cette histoire, je l'ai lue dans le journal où un des scribes, dont le papier n'avait pas été entièrement barbouillé, l'avait racontée. Mais vous savez, on ne peut pas trop se fier à la véracité des gazettes.

## FÊTES DE MALINES

CAVALCADE HISTORIQUE DE 1875

Moins favorisé que l'archicentenaire rencontré par un de nos confrères, et qui assistait pour la troisième fois à la fête jubilaire de saint Rombaut, nous nous trouvons obligé de décrire le cortège de la présente cinquantaine sans point de comparaison. Nous n'en paraîtrons que plus jeune, et le cortège a, du reste, par lui-même assez de fraîcheur pour s'imposer à l'admiration sans le secours des parallèles.

Dans une autre circonstance, nous avons eu l'occasion de nommer la joliette et coquette ville de Malines. Elle est toujours la même. Un compliment de plus n'a-

jouterait pas une fleur à ses beaux jardins, ni n'accroîtrait l'enthousiasme de ses habitants pour les fêtes locales et l'honneur du clocher.

Autrefois, pendant ses luttes contre Louvain, Liège, ou Anvers, elle a toujours valeureusement soutenu ses droits, et plus d'une fois les géants, qui figurent toujours gravement dans toutes les grandes cérémonies, et dont l'origine n'est pas bien définie, ont été la cause des querelles, ou les otages, ou le plus précieux butin des vainqueurs. Ces géants sont donc les pièces de résistance des cortèges flamands, et tandis qu'ils élèvent leur énorme tête jusqu'au niveau des corniches, la foule des piétons, les chars et les cavaliers ressemblent à une miniature qui se déroule à leurs pieds.

Mais cette miniature, la mignonne cavalcade d'aujourd'hui, est splendide de grâce et de fraîcheur. Composée de quatre cents enfants de douze à seize ans, vêtus de costumes de drap d'or ou de soie, ou couverts d'armures brillantes, elle se déroule en un immense panorama représentant l'histoire de Malines depuis l'introduction du christianisme, au huitième siècle, par saint Rombaut, jusqu'à nos jours.

Cette époque est figurée par trente-six personnages à cheval, gentilshommes, dames, guerriers, etc., et par un char attelé de quatre bœufs. Sur ce char, se trouvent saint Rombaut et la famille du comte Adon, seigneur de Malines.

La seconde partie du cortège forme la période féodale, — treizième siècle, — représentée par Gauthier Berthout, seigneur de Malines, partant pour la Palestine, son épouse, des chevaliers, des moines, e. c., tous à cheval.

Troisième partie. Établissement de la commune de Malines. Procession de la paix en 1302. — Quatre-vingts personnages à pied et à cheval: enfants de chœur, diaeres, chanoines portant la châsse primitive de saint Rombaut, chevaliers, amazones, etc., et char représentant l'évêque de Liège confirmant à la ville de Malines ses privilèges. Le char, monté par une quinzaine de personnages, est conduit par la Commune; quatre figures symbolisant le peuple, l'armée, la noblesse et le clergé, sont placées aux angles.

Quatrième partie. Les reliques de saint Rombaut, au quinzième siècle. Vingt-quatre jeunes filles à cheval précèdent le char représentant l'exposition des reliques du saint, le 25 mars 1479. La châsse ogivale détruite au seizième siècle, se trouve au haut du char, monté par les personnages suivants: Godefroy, évêque de Cambrai; Marguerite d'York; Marie de Bourgogne; Philippe de Croy; Louis de Bruges. Les stalles sont occupées par les abbés de Villers, de Bodeloo, de Saint-Bernard, de Saint-Michel, d'Averbode, de Tongerlo, de Grimbergen et de Diligheim. Les ordres religieux y sont figurés par un dominicain, un franciscain, un bénédictin et trois sœurs de différents ordres. L'Église conduit le char.

Cinquième partie. Les chambres de rhétorique au seizième siècle. Cortège équestre. La gilde de saint Jean, dite « la Pivoine »: trompettes, hérauts, étendards, etc.; la Rhétorique, entre deux jeunes filles: traîneau où trois jeunes filles figurent la Rhétorique, la ville de Malines et la gilde; puis un char portant la Littérature, la Peinture et la Pivoine, et quatre pages tenant des blasons.

Autre chambre de rhétorique, « la fleur de lis »: hérauts, fifres, tambours, confrères de la gilde, etc.; la Rhétorique entre deux pages; char avec six jeunes filles portant les prix obtenus dans les concours. Le bouffon conduit le char.

Sixième partie. Les corporations et les gildes au dix-septième siècle. Le corps de musique des élèves de l'hospice de Sainte-Hedwige, revêtus de l'ancien costume de cette institution; les doyens et membres des Serments des Archers, des Arbalétriers, des Hallebardiers, des Escrimeurs, etc., et les corps des différents métiers.

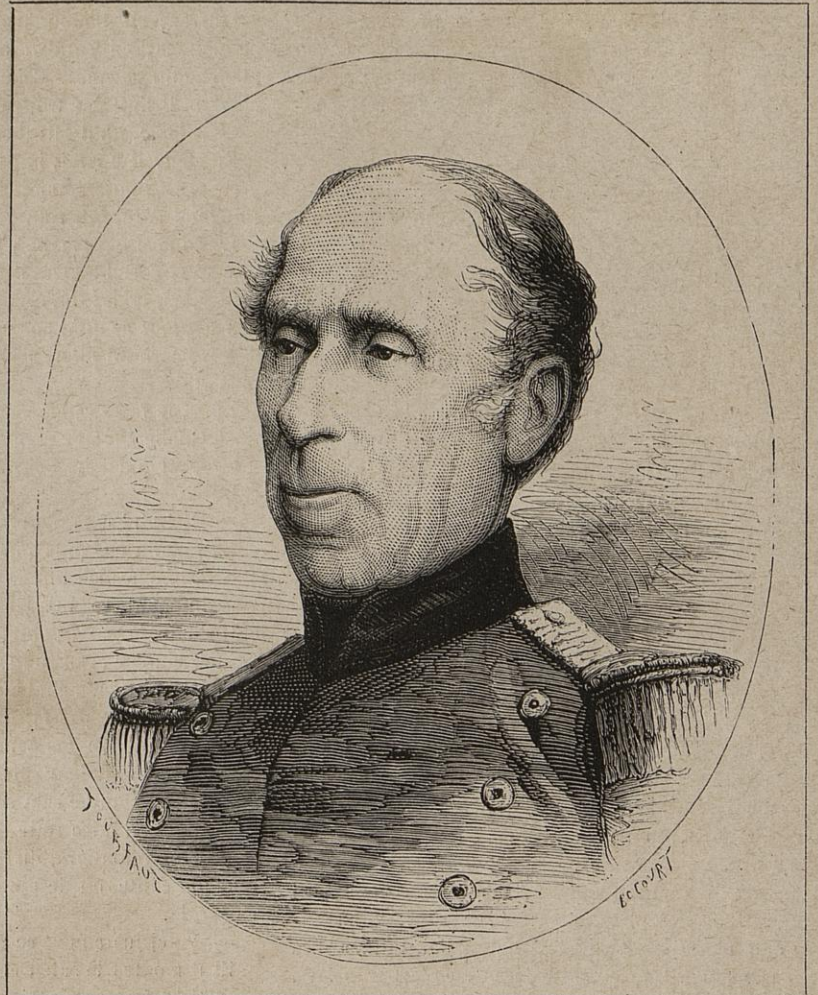
Septième partie. Les célébrités malinoises. Quatre Renommées et douze jeunes filles à cheval, représentant les arts et les sciences, précèdent ce char qui termine la partie historique du cortège. Ce char a la forme d'un navire. Des Renommées proclament la gloire des célébrités de Malines qui y sont représentées. Au sommet du char, conduit par la pucelle, la ville de Malines, figurée par une statue, couronne ses enfants illustres.

Enfin, le cortège des géants, composé du navire, du cheval Bayard, de deux chamelles portant des Cupidons; de la famille des géants, composée du père, de

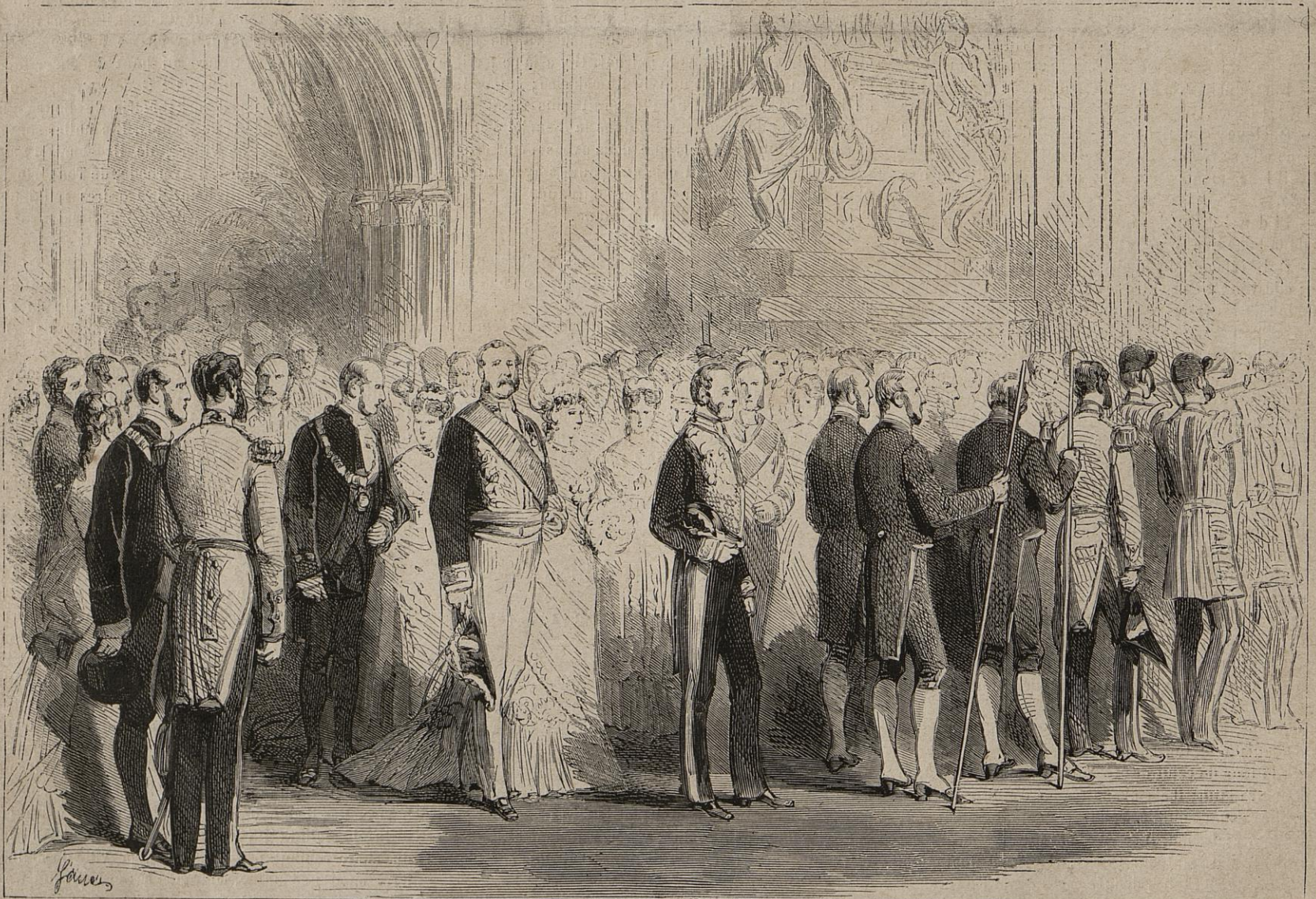




H.-C. ANDERSEN,  
Conteur danois (Extrait des Contes Danois.)

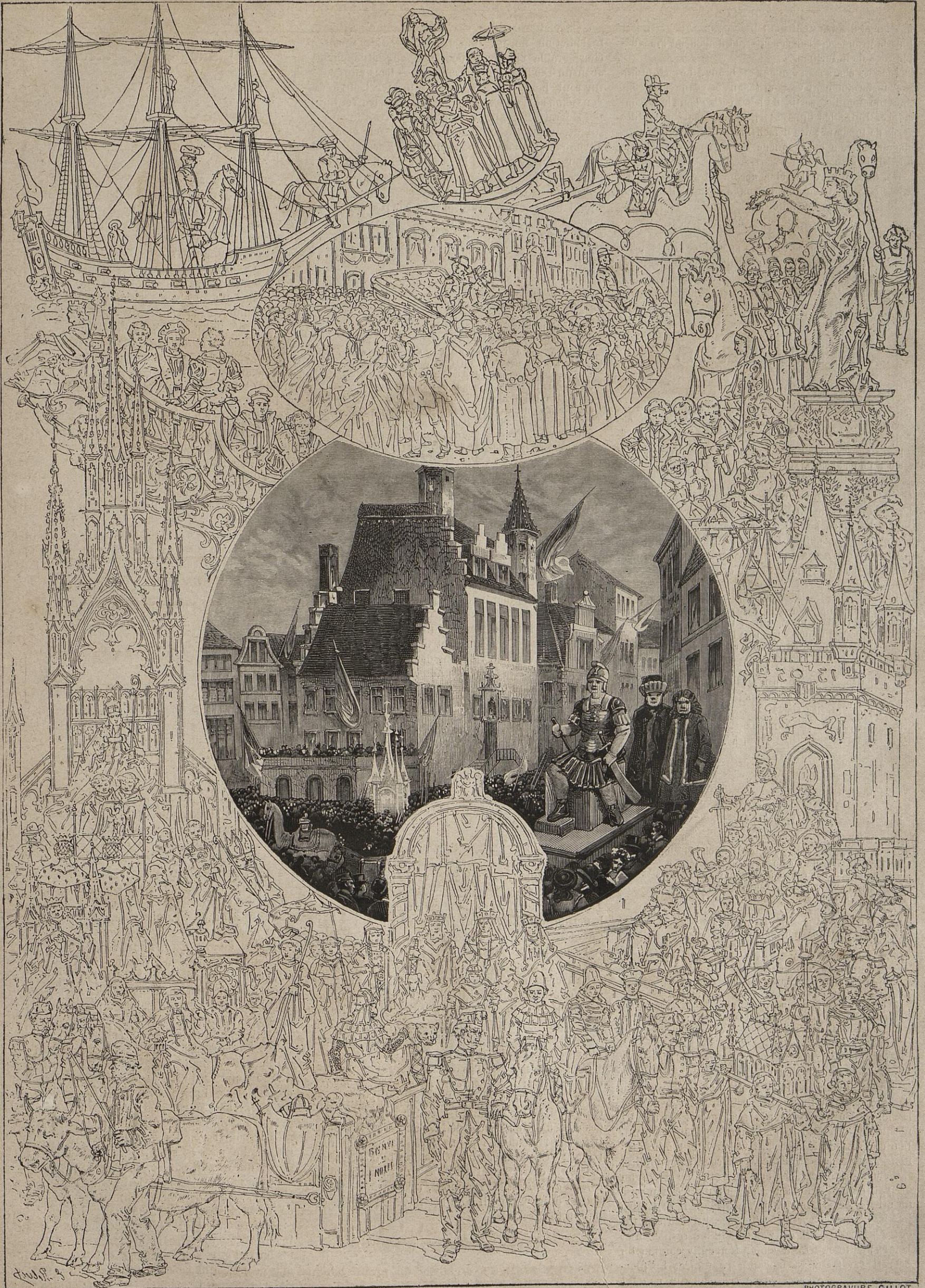


G.-H. DUFOUR,  
Général en chef de l'armée suisse, décédé.



LONDRES. — FÊTES DES MAIRES. — Sortie du grand banquet de Guildhall.  
(Dessin de M. Janet, d'après le croquis de notre correspondant.)





BELGIQUE. — Malines. — Grande cavalcade de quatre cents enfants en l'honneur du jubilé de saint Rombaut. — (Dess. de M. Robert, croq. de M. Von Elliot.)

PHOTOGRAVURE GILLOT



la mère et des trois enfants : *Micke, Janneke et Klauske*, plus le grand-père sur son char, et finalement l'inévitable roue de la fortune.

Tous les chars sont également beaux. Les costumes sont historiquement vrais et rehaussés des précieux bijoux de famille, sortis de leurs écrins pour la circonstance. Entre les différents groupes, marchaient des corps de musique; des détachements de cavalerie marchaient en tête et en queue du cortège; l'infanterie formait la haie.

L'É. MM. le roi et la reine, accompagnés de plusieurs ministres, assistaient, du balcon de l'hôtel de ville, à cette intéressante solennité.

LÉON BEAUDOUX.

P.-S. — On annonce un train spécial de Paris pour Malines, à l'occasion de la seconde sortie du cortège, qui aura lieu le 5 juillet. La troisième sortie reste fixée au 12 juillet.

## THÉÂTRES

V. AUDEVILLE : *Jean-nu-Pieds*, drame en quatre actes, en vers, par M. Albert Delpit. — GYMNASÉ : *le Million de M. Pomard*, comédie en trois actes, par MM. Jules Guillemot et Hippolyte Raymond; *Je déjeune à midi*, comédie en un acte, par MM. Dollfus et Drumont.

Comme qu'il y a de plus étrange dans *Jean-nu-Pieds* et de plus contradictoire par rapport au titre, ce sont les grandes bottes dont il est chaussé pendant toute la pièce et qu'il ne quitte jamais. Alors pourquoi ce sobriquet? Un des personnages en explique ainsi l'origine :

Ah! plus d'un s'en souvient,  
Pour l'avoir vu gagner ce titre de noblesse.  
J'en étais. Il faisait un chaud!... Une diablesse  
De batterie avait fauché nos bataillons.  
Avec ça le soleil qui dardait des rayons  
A fait en un seul jour mûrir un champ de seigle.  
Notre position n'avait donc rien d'espégle,  
Et de plus nous étions à peu près sans souliers,

CYDALISE

Avec quoi marchiez-vous?

ARISTIDE

Eh bien... avec les pieds.

CYDALISE

Nus?

ARISTIDE

Complètement.

CYDALISE

Oh!

JÉFOME

Attends : voici l'histoire.  
Le général nous dit : « En ants, c'est la victoire,  
« Si nous pouvons courir à ce gueux de canon! »  
Certes, pas un n'aurait osé répondre : « Non! »  
Mais nous avions les pieds déchirés par les pierres.  
Le général comprend nos muettes prières.  
L'étape triomphait des soldats vaincus  
Et si nous hésitions, nous étions tous perdus  
Jean Français, tout à coup, nous regarde, s'arrête  
Et dit : « Qui vient m'aider à faire ma toilette?  
« Les bottes, mes enfants, ça gêne pour marcher! »  
Et le voilà, mon cher, qui se fait arracher  
Ses bottes, au milieu des grêles de mitraille!...  
En bien, il nous parut, nu-pieds, plus grand de taille!  
Cela seul a suffi pour rehausser nos cœurs :  
Il eut les pieds en sang... mais nous étions vainqueurs!

Bon pour une fois; depuis, le général Jean-nu-Pieds est devenu le général Jean Français. La pièce commence au matin du 10 août 1792, — une rude journée. Plus de quatre mille hommes y perdirent la vie, les Tuileries furent envahies, et Louis XVI n'échappa à la mort qu'en venant se réfugier au milieu de l'Assemblée législative, où il entendit prononcer sa propre déchéance, préface de son supplice.

Ce jour-là même, le vieux marquis de Kardigan arrivait de Guérande à Paris, pour mettre son épée au service de son roi. A peine arrivé, il se trouve jeté en pleine bagarre; la populace lui tue son fils entre les bras. Il lui en reste deux autres, Jean et Henry; — mais Jean a « mal tourné, » comme on dit; il est gagné à la cause populaire. Le marquis de Kardigan l'accable de reproches et conclut en lui donnant sa malédiction.

« Ce vieillard m'a maudit! » Néanmoins, cette malédiction ne paraît pas avoir produit un effet considérable sur Jean de Kardigan, actuellement Jean-nu-Pieds ou Jean Français, — trois têtes sous un seul bonnet rouge, — car on le retrouve au deuxième acte demandant au farouche conventionnel Hévrard la main de sa fille. Le conventionnel lui accorderait volontiers, mais l'obstacle vient de Fernande, qui aime... Henry de Kardigan. Cet amour combattu forme la partie sentimentale de la pièce.

Jean-nu-Pieds part pour la Bretagne, chargé d'un commandement. Hévrard le suit, car il est toujours à côté de lui, comme, dans le roman de *Quatre-vingt-treize*, Cimourdain est à côté de Gauvain. C'est à Hévrard que Jean confie ses doutes, ses scrupules politiques.

... La Bretagne est un fier ennemi  
Et qui ne sut jamais se défendre à demi.  
J'y suis né : je connais son âme immaculée.  
Jamais à nos progrès elle ne s'est mêlée.  
Sa terre de dolmens, vieux de dix-huit cent ans,  
Ses grèves, ses rochers, semés de noirs brisants,  
Où le flot éternel s'entr'ouvre, blanc d'écumes,  
Ont gardé son esprit voilé comme des brumes.  
Je voulais refuser d'y mener nos soldats :  
Combattre des Français, je ne le pouvais pas.  
Carnot m'a dit : « Je veux! » J'ai dû courber la tête.  
Crois-moi, la mission est dure, et la conquête  
Sera longue; car ceux que nous allons chercher  
Ont la solidité terrible du rocher.

En Bretagne, la logique fatale des événements remet Jean face à face avec son père et son frère. Il doit les combattre; il les combat, en s'écriant :

... Eh bien! marchons au feu,  
Puisque ces horreurs-là sont permises par Dieu!

Mais après la bataille, et lorsque le marquis de Kardigan a été fait prisonnier avec Henry, Jean-nu-Pieds donne sa démission de général. Il lui est impossible de s'asseoir parmi les juges du conseil de guerre. Le farouche Hévrard lui-même le comprend, et veut bien lui épargner cet odieux devoir; il lui permet, en outre, de voir une dernière fois son père et son frère. Cette scène des adieux est la meilleure du drame : Jean offre de sauver Henry, en prenant sa place.

Ma vie es inutile  
Et ma mort, au contraire, en bonheur est fertile.  
Il aime... il est aimé, l'avenir lui sourit,  
Montrant le passe-port.  
Mon salut là dedans ou le sien est écrit...  
Je jure devant Dieu, notre souverain maître,  
Ce Dieu devant lequel nous allons comparaître,  
Que si vous refusez mon sacrifice, en bien,  
Je me tue à vos pieds... et je mourrai pour rien.

Le cœur du vieux gentilhomme se fond à ce noble sacrifice : il rouvre ses bras à Jean qui s'y précipite. Tous deux mourront; Henry vivra pour perpétuer la race et le nom de Kardigan.

Cette situation a été très-applaudie. Le premier et le dernier acte de *Jean-nu-Pieds* sont surtout remarquables. Écrivez quelquefois négligemment, la pièce se relève par intervalles, et le patriotisme fait surgir çà et là ce qu'on appelle des *beaux vers*.

La troupe du Vaudeville a apporté une vaillance et une fougue toutes militaires à l'interprétation du drame de M. Albert Delpit. Munié, Stuart, Doria, Charly, Dieudonné, Saint-Germain, peuvent hardiment réclamer une part de ce succès, d'autant plus méritoire qu'il est obtenu en été.

Peu de chose à dire des deux dernières nouveautés du Gymnase : *le Million de M. Pomard* et *Je déjeune à midi*. Elles ont été accueillies l'une et l'autre sans contestation. La première a le ton un peu vieillot des comédies de Picard et de Mazères; c'est une peinture des ridicules de la province. La seconde vaut mieux; c'est un dialogue à bout portant entre un magistrat et un criminel. — Un des auteurs de *Je déjeune à midi* est M. Drumont, un journaliste d'esprit et d'invention; il n'a qu'à se féliciter de ce début au théâtre.

CHARLES MONSELET.

## CHRONIQUE MUSICALE

Notre correspondant musical de Milan. — Corol, musicien.

Nos lecteurs partageront notre contentement...

Il y a quelques samedis, nous poussions une sorte de cri de détresse : Comment pourrait-il se faire, disions-nous, qu'un si bel élan de sympathie en faveur de la musique française se soit manifesté en Italie, et que nos journaux, plus vigilants pour de moindres objets, n'en aient pas soufflé mot?

Nous avons, quant à nous, quelque dépit de n'être pas mieux renseigné que nos confrères. Pourtant nous n'avons pas reculé devant de pénibles aveux; nous nous sommes immolé en public par le récit de notre enquête infructueuse auprès de M. Florimo... (On avait joué *le Pré-aux-Clercs* au théâtre San Carlo, et nous avions demandé des renseignements sur la représentation à M. Florimo, archiviste du Conservatoire de Naples; M. Florimo, à qui nous étions recommandé par un ami commun, n'avait pas jugé à propos de nous répondre.)

Cependant, en jetant à tous les vents les détails de cette mésaventure, nous avons notre idée.

Il nous semblait probable qu'il se trouverait en Italie quelques braves dilettantes qui prendraient en pitié notre situation et voudraient bien nous tenir au courant des faits et gestes de la muse française en voyage.

Enfin, nous avons lancé une poignée de points d'interrogation par-dessus les Alpes, et nous vous annonçons, chers lecteurs, que nous avons été assez heureux pour harponner un correspondant de la plus belle venue.

Et nous l'avons bien flairé dans la lettre de trois pages qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire. M. A. de la R. est, à coup sûr, un dilettante très-compétent et très-enthousiaste; en outre, et quoi qu'il prétende dans sa modestie, il manie avec sûreté notre langue, si difficile même pour nous.

Au surplus, voici un passage de sa lettre :

« Je partage entièrement votre étonnement de ce que la presse française n'ait point relevé jusqu'ici l'heureuse incursion que la musique de vos grands maîtres vient d'accomplir chez nous. Ce qui autrefois n'avait été goûté que par un nombre fort restreint de maestri et de dilettanti, vient maintenant d'être mis à la portée de tout le monde. Vous n'ignorez point le profond sentiment musical qui règne dans nos masses; ce sera pour vous un gage assuré que l'essai qui vient d'avoir lieu a été couronné par un succès des plus flatteurs... »

Puis vient, en termes des plus courtois, la proposition de nous envoyer des notes sur ceux de nos opéras qui seront joués en Italie.

Est-il besoin de dire que nous acceptons de telles offres de service?

Et c'est de Milan que nous viennent ces paroles obligeantes. Nous avons comme un pressentiment que cette ville si éclairée, si artiste, serait la première à répondre à notre appel. Car nous connaissons Milan pour l'avoir habité à plusieurs reprises, et nous savons que dans ce coin charmant du monde la passion de la musique, et, en général, de toutes les choses de l'esprit, se respire avec l'air (qui y est d'ailleurs très-chaud!)

Dire pourtant qu'il y aura des gens à esprit malencontreux qui se plaindront de ce que nous prenons cette affaire trop à cœur!

Il serait trop long de dresser un état de toutes les raisons pour lesquelles nous nous sentons attiré vers cette Italie, pays de soleil, d'intelligence, de mélodie, et qui est, après tout, la *grand'mère* patrie de tous ceux qui ont du sang latin dans les veines. Ces choses-là, d'ailleurs, ont été dites bien avant nous, en prose meilleure que la nôtre, et surtout en vers.

Mais ce qui nous fait nous attacher à ce fait si inopiné, quoique si prévu, de l'incursion de nos opéras en Italie, c'est que nous y voyons un gage de plus de cette alliance franco-italienne dès longtemps signée par devant Apollon, Orphée et toutes les divinités qui président aux beaux-arts.



Nous avons fait les premières avances; il y a un siècle passé que Paris héberge des troupes italiennes qui lui ont apporté les plus beaux chefs-d'œuvre des compositeurs de leur pays. Aujourd'hui l'Italie nous rend nos bons procédés, et elle veut combler d'applaudissements Hérold, Boïeldieu et Auber.

Comment ceux d'entre nous qui sont à la fois bons patriotes et bons musiciens resteraient-ils froids devant cet acte de courtoisie, et qui est au fond du dilettantisme intelligent?

Nos opéras-comiques surtout sont faits pour plaire en Italie. Leur série commence en 1753, par les *Troqueurs* de Dauvergne, pastiche très-fidèle de la *Scro padrona* de Pergolèse; et tous ceux qui sont venus après ont toujours porté, quoique à des degrés divers, l'empreinte de cette origine. Mais laissons venir la première lettre du très-obligé écrivain milanais qui s'est offert à nous.

..... (Au moment où nous corrigeons nos épreuves, il nous arrive de Venise une lettre analogue à celle de Milan. — Même réponse!)

— Une note à prendre: Corot, le grand paysagiste, que la France et mon confrère Merson viennent de perdre, était, comme Ingres et d'autres peintres, très-épris de musique. Nous en trouvons la preuve dans un livre qui vient de paraître sous ce titre: «*Corot, souvenirs intimes* par Henri Dumesnil, avec un portrait dessiné par Aimé Millet et gravé par Alph. Leroy.»

Laissons parler l'auteur: «*Nous nous promenions ensemble (Corot et moi) dans la campagne; le pays était beau; de grandes lignes encadraient une vallée; au fond, on voyait la mer; le ciel, à demi voilé, était d'un ton gris et donnait une lumière douce et tamisée. Au détour d'un sentier, à mi-côte, où nous étions parvenus, Corot s'arrête pour regarder l'ensemble du paysage, et, après s'être recueilli un instant, il dit avec l'accent sérieux que lui inspirait la nature: «Quelle harmonie! quelle grandeur! c'est comme du Gluck!»*»

«... L'amour de la musique a inspiré à Corot un de ses plus beaux ouvrages: «*Orphée ramenant Eurydice des enfers*»... On reconnaît facilement les traits de M<sup>me</sup> Viardot dans le personnage d'Orphée qu'elle représentait alors avec tant de grandeur et de puissance, et cette figure a été faite en souvenir d'elle.»

Corot assistait fidèlement aux concerts du Conservatoire, et suivait volontiers des séances de quatuors. «*Il allait beaucoup au théâtre, et il a pu voir souvent, dans ces dernières années, des décors qui se ressentaient de son influence. Sa voix était agréable, souple et agile; il savait par cœur une partie du répertoire moderne, et chantait les grands airs italiens en demi-charge, exagérant le trait sans perdre la vérité d'accent, avec beaucoup d'esprit, de goût, et, si l'on peut dire, de ressemblance.*»

Voilà qui est bien. Mais, pour ne pas être en reste de révélations avec M. Henri Dumesnil, nous lui apprendrons qu'en ce moment le pianiste Alfred Quidant peint à l'huile tous les paysages du territoire de Maisons-Laffitte.

ALBERT DE LASALLE.

**MEMENTO.** — Les décorateurs de l'Opéra ont mis la dernière main aux toiles de *Robert-le-Diable* et de *Faust*. — Après deux mois de fermeture, l'Opéra-Comique reprendra lundi le cours de ses représentations. — Un vote de l'Assemblée nationale a fixé au maximum de cinq pour cent le droit des pauvres à prélever sur la recette des concerts. — On annonce pour le mois de septembre la rentrée de Faure et de M<sup>me</sup> Carvalho à l'Opéra. — M. Léon Escudier, éditeur des œuvres de Verdi, a loué la salle Ventadour en vue d'y donner des représentations d'*Aida*. — Des fêtes vont être données à Bergame en l'honneur des deux célèbres compositeurs Donizetti et Mayr. — A. L.

**Jardin d'Acclimatation — Bois de Boulogne**  
Entrée: semaine, 1 fr.; dimanches, 50 cent.  
Concerts dimanches et jeudis à 3 heures.

Pour remplacer la flanelle, employer le **NATTÉ HYGIÉNIQUE**  
Chez Daniel, chemisier, 38, boulevard des Italiens.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT** pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix: 1 fr. 60. *Cahan*, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

Librairie HACHETTE ET C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**GUIDES JOANNE**

**GRANDS GUIDES**

FRANCE, par A. J. JOANNE

I. Paris illustré . . . . . 12 fr.	V. Loire et Centre. 12 »
II. Environs de Paris illustrés. . . . . 9 »	VI. Pyrénées. . . . . 12 »
III. Bourgogne, Franche-Comté, Savoie. . . . . 8 »	VII. Bretagne. . . . . 10 »
IV. Auvergne, Dauphiné, Provence. . . . . 10 »	VIII. Normandie. . . . . 10 »
	IX. Nord. . . . . 8 »
	X. Vosges et Ardennes. . . . . 11 »
Guide du Voyageur en France, par RICHARD. . . . . 12 »	
La Corse, par L. DE SAINT-GERMAIN. . . . . 6 »	
Plombières, par LHÉRITIER ET LEMOINE. . . . . 4 50	
Versailles, par A. JOANNE. . . . . 3 »	
Guide to Versailles, by A. JOANNE. . . . . 3 »	
Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes. . . . . 3 »	
Fontainebleau, par A. JOANNE. . . . . 3 »	
Nouveau Plan de Paris, avec la liste alphabétique des rues de Paris, cartonné. . . . . 2 50	
Algérie, par PIESSE. . . . . 12 »	

**ÉTRANGER**

Allemagne du Nord, par A. JOANNE. . . . . 12 »
Bords du Rhin illustrés, par LE MÊME. . . . . 7 »
Trains de plaisir des bords du Rhin. . . . . 4 »
Grande-Bretagne, par A. ESQUIROS. . . . . 16 »
Écosse, par A. JOANNE. . . . . 7 50
Hollande, par LE MÊME. . . . . 6 »
Espagne et Portugal, par GERMOND DE LAVIGNE. 18 »
Italie et Sicile, par J. A. DU PAYS (Nord et Sud), 2 vol., qui se vendent séparément. . . . . 12 »
Europe, par A. JOANNE. . . . . 22 »
Les Bains d'Europe. . . . . 10 »
Orient, 1 <sup>re</sup> partie (Grèce et Turquie d'Europe), par A. JOANNE, et E. ISAMBERT, br. 22 fr.; cart. 25 »
La 2 <sup>e</sup> partie (Égypte, Syrie, Palestine et Turquie d'Asie) est sous presse.
Suisse, par A. JOANNE. . . . . 15 »

ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
30 vol., de 1 à 9 fr.

**GUIDES-DIAMANT**

**FRANCE**

France, par A. JOANNE. . . . . 6 »
Paris-Diamant, par A. JOANNE. . . . . 2 50
Le même, en anglais, — en allemand, — en espagnol, par LE MÊME. Chaque volume. . . . . 3 »
Normandie, par LE MÊME. . . . . 4 »
Bretagne, — . . . . . 4 »
Pyrénées, — . . . . . 5 »
Vosges et Ardennes. . . . . 3 »
Dauphiné et Savoie, par LE MÊME. . . . . 7 50
Bordeaux, Arcachon, Royan, par LE MÊME. . . . . 2 50
Trouville et les bains de mer du Calvados, par LE MÊME. . . . . 3 »
Boulogne, Calais, Dunkerque. . . . . 3 50
Dieppe et le Tréport, par LE MÊME. . . . . 2 50
Le Havre, Étretat, Fécamp, par LE MÊME. . . . . 3 »
Lyon et ses environs, par LE MÊME. . . . . 3 »
Marseille et ses environs, par A. SAUREL. . . . . 3 »
Vichy, par L. PIESSE. . . . . 2 50
Villes d'hiver de la Méditerranée. . . . . 3 50
Le Mont Dore, par L. PIESSE. . . . . 3 »
Biarritz et autour de Biarritz, par G. DE LAVIGNE. 2 50
Hyères et Toulon, par A. JOANNE. . . . . 2 50
Nice, Cannes, Monaco, Menton, par Elisée RECLUS. 2 50

**ÉTRANGER**

Bade et la Forêt Noire, par A. JOANNE. . . . . 3 fr.
Baden and the Black Forest, par A. JOANNE. . . . . 3 »
Espagne et Portugal, par G. DE LAVIGNE. . . . . 4 »
Paris à Vienne, par PAUL JOANNE. . . . . 4 »
Londres et ses environs. . . . . 5 »
Belgique et Hollande. . . . . 5 »
Italie et Sicile, par A.-J. DU PAYS. . . . . 4 »
Rome, par A.-J. DU PAYS, avec grand plan. . . . . 5 »
Spa et ses environs, par A. JOANNE. . . . . 2 50
Suisse, par Adolphe et Paul JOANNE. . . . . 6 »

**GUIDES-DIAMANT DE LA CONVERSATION**

**SOURCE MORNAY CHATEAUNEUF**

Eaux de table et de régime par excellence.  
Restaurants, pharmacies, dépôts d'eaux minérales.

**CACHEMIRE DE L'INDE** p<sup>r</sup> Robes, seul dépôt en Europe, l'Union des Indes, 1, r. Auber.

**EAU DE ZENOBIE** SEULE PARFAITE P<sup>r</sup> RÉTABLIR LA COULEUR DES CHEVEUX SEGUIN, 3, r. Hu-  
guerie, Bordeaux. Paris: THOREL, 17, r. de Buci, FAY, 9, r. de la Paix.

**PÂTE ÉPILATOIRE** perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSEY, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1<sup>er</sup>. PARIS.



Guérison instantanée par l'emploi des limes chimiques américaines de Mour-  
thé. Brev. s. g. d. g. 3 fr. VIARD,  
2, place du Palais-Royal.

**EAU FIGARO** Cheveux et Barbe teints en 8 jours. 5 fr. le flacon  
A la Société d'Hygiène Française, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

**CHOCOLATS**  
DE  
**QUALITÉ SUPÉRIEURE**  
**C<sup>ie</sup> Coloniale**

Tous les CHOCOLATS DE LA COMPAGNIE COLONIALE sont composés, sans exception, de matières premières de choix; ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

CHOCOLAT DE SANTÉ	CHOCOLAT DE POCHE
Le demi-kilog.	Et de Voyage.
Bon ordinaire. . . . . 2 50	Superfin, la b (250 gr.) 2 25
Fin. . . . . 3 »	Extra, la boîte (do). 2 50
Extra. . . . . 4 »	Extra supérieur (do). 3 »

Entrepôt g<sup>ral</sup>: Paris, rue de Rivoli, 132  
DANS TOUTES LES VILLES:  
Chez les principaux Commerçants.

**THÉ DE L'EXPOSITION**  
Si renommé, 6 francs la Boîte  
RUE DU QUATRE SEPTEMBRE, 18, PARIS

PREMIER PRIX — MÉDAILLE D'OR  
**LOUIS ERNEST**  
DENTISTE AMÉRICAIN  
Chirurgien-dentiste de S. M. l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie, de S. M. le roi de Portugal et de S. A. M<sup>te</sup> le duc de Montpensier.

24, rue de la Chaussée-d'Antin, 24

**DENTS & DENTIERS**  
POSÉS SANS CROCHETS NI RESSORTS  
Système perfectionné inconnu en Europe

**PHARMACIES DE FAMILLE**  
à 25, 40, 60 et 80 francs  
3 Méd. aux Exp. — Envoi franco de la Notice  
PHARMACIE NORMALE, r. Drouot, 15, Paris

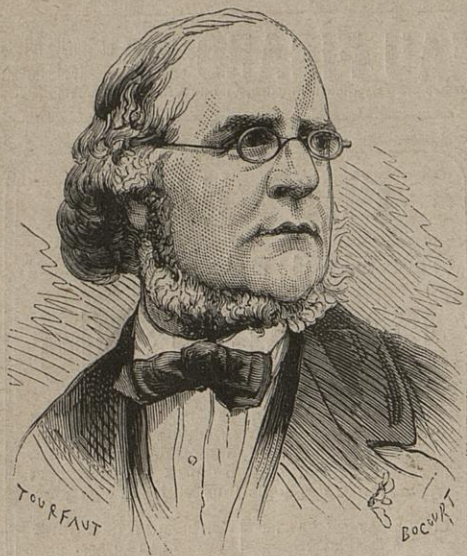
9<sup>e</sup> année.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Parait tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque Numéro:  
Bulletin politique. — Bulletin financier.  
Bilans des établissements de crédit.  
4 fr. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature par des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Liste des tirages. Vérifications des n<sup>os</sup> sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

**PRIME GRATUITE**  
**Manuel des Capitalistes**  
4 fort volume in-8<sup>o</sup>.  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Les Annonces et Insertions sont reçues  
Chez MM. L. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse,  
et dans les bureaux du journal.



LE COLLÈGE CHAPTAL



Le pasteur protestant COQUEREL fils, décédé à Paris. — (Photog. de Carjat.)

Le collège Chaptal, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, a été fondé en 1842 par M. Goubaux, qui en resta le directeur jusqu'en 1850. A sa mort, M. Monjean, préfet des études, continua avec éclat l'œuvre de son collaborateur, et le collège n'a fait que prospérer sous son habile direction.

Le collège Chaptal donnait l'éducation et l'instruction à 1,400 pensionnaires et à 500 demi-pensionnaires ou externes.

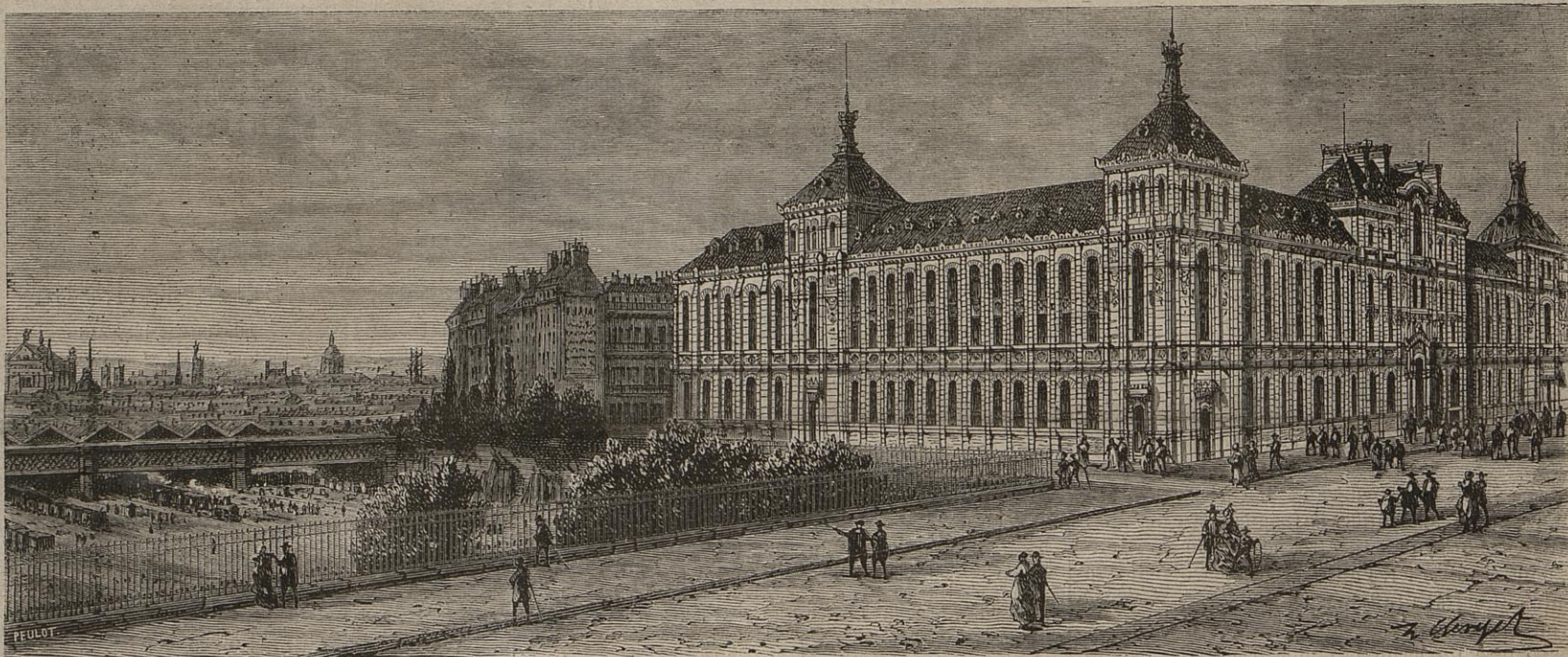
La ville de Paris a voulu porter cet établissement à la hauteur d'une institution nationale; elle a choisi sur le boulevard des Batignolles un terrain de 17,000 mètres carrés et y a fait élever des bâtiments qui pourront contenir 800 internes et 500 externes.

Les élèves sont répartis en trois collèges distincts: le petit collège contient les élèves de huit à treize ans, partagés en dix divisions, et suivant les cours de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année; le moyen collège, ceux de quatorze à dix-sept ans, partagés en dix divisions également et suivant les cours de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

Le grand collège, où l'on n'admet que les écoliers qui ont fait leurs études dans la maison, contient les élèves de dix-sept à dix-neuf ans.



Le vice-amiral EXELMANS, décédé à Rochefort. — (Photographic Savary.)

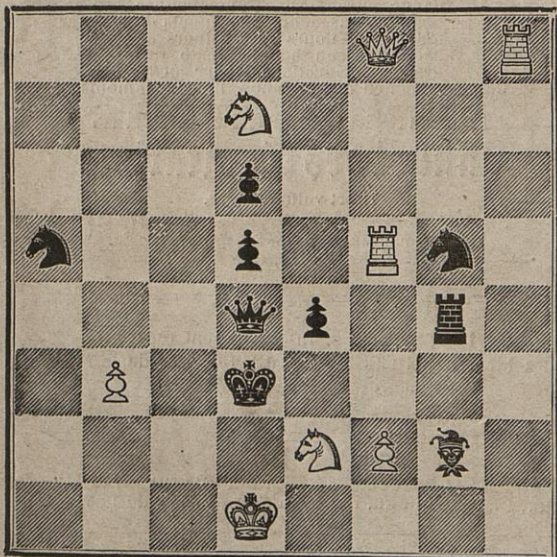


Le nouveau collège Chaptal. — (Dessin de M. Clerget.)

ÉCHECS

PROBLÈME N° 570

COMPOSÉ PAR M. CONRAD BAYER



Les Blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 568.

- |                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| 1. C 7 FR               | 1. T pr. F (Var.) |
| 2. C 5 R, échec         | 2. F pr. C        |
| 3. D 1 F, échec et mat. |                   |
| (A)                     |                   |
| 2. D pr. P, échec       | 1. F pr. P        |
| 3. T 1 F, échec et mat. | 2. R pr. D        |
| (B)                     |                   |
| 2. C 6 D, échec         | 1. P 5 D          |
| 3. F 4 R, échec et mat. | 2. R 4 D (1)      |
| (1)                     |                   |
| 3. D 8 C, échec et mat. | 2. F pr. C        |

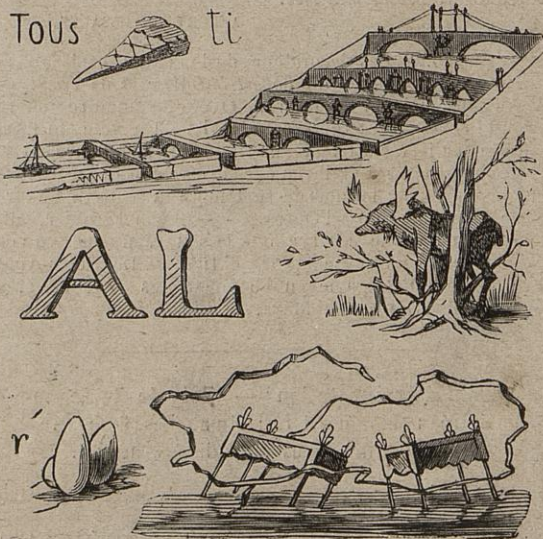
Solutions justes: MM. Pradignat; le cercle des Echecs de l'Isle-sur-le-Doubs; Misselieux; Quéval; le cercle de Lavoulte-sur-Rhône; Pec; le grand café Serin, à Angers; P. André; un amateur, à Limoges; Em. Frau; Em. Tardieu; L. de Crozé; A. Lambert; Bobier.

Autres solutions justes du problème n° 567: MM. Pec; Robier; le cercle de Château-la-Vallière.

Solutions justes du problème n° 564 et du dernier problème syllabique du Cavalier: M. F. Granados, à New-York.

PAUL JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

Rouen a dignement célébré le centenaire de Boieldieu.

Le directeur-gérant: PAUL DALLOZ.